

Compte rendu CFDT du Comité d'Entreprise du 7 juillet 2011

Début de séance à 8H40.

Pour la Direction, présence de Mrs BIGO Ralph et BAEHR Pascal et plus tard Mme REMY Christelle,

Nous constatons l'absence de M.CARRE. Thierry ... DRH France.

Préambule de M.BIGO : l'absence de publication des chiffres va impacter les points 2 et 3 qui seront abordés lors de la prochaine réunion du CE. Le point I-Supply sera également abordé en septembre avec le point 13.

1. Approbation du PV de la réunion précédente du 22 juin 2011.

A la suite de quelques modifications. Le PV est soumis à l'approbation. 9 votes pour et 5 abstentions.

2 Situation économique : Commandes et facturation par agences à fin juin.

Demandez le compte rendu complet de cette question à vos Délégués CFDT

3. NEXT : Zoom sur l'évolution des contrats

Demandez le compte rendu complet de cette question à vos Délégués CFDT

- ◆ **Résultats de RCube sur S1**
- ◆ **Analyse des tableaux de reporting RCube en agence**
- ◆ **Résultats des incentives conquête RCube par agence**

4. Point NEXT : Focus sur les programmes I-Supply et Perspectives.

I-Supply n'est pas traité.

Perspective présenté par E.VERGELY : mise en place d'un field test sur Toulouse (Perspective de carrière des salariés, entretien annuel. nouvelles fiches métiers pour certains Métiers, référentiel de compétences). D'autres fiches seront remises à jour.

Le support d'entretien a été mis à jour. Ce doit être vu comme un processus qui permettra aux salariés de voir les opportunités qu'ils pourraient envisager, suivant le niveau obtenu et à atteindre pour changer de fonction ou évoluer dans la fonction.

Pour l'instant, le field test a montré que pour les collaborateurs ayant été repositionnés par rapport aux nouvelles fiches métier, il n'y a pas d'incidence sur le niveau de rémunération

5. Effectifs, entrées-sorties du mois de mai avec motif, nombre de CDI. CCD. Intérimaires, alternance et mobilités.

Effectif en légère baisse, marché du travail tendu. Difficultés pour la Direction de recruter des IC et consultants.

6. Point sur les documents adressés à Svndex pour la mission en cours selon déclaration unanime du CE.

Pour NextiraOne France, tous les documents sont parvenus à SYDEX hier

7. Information en vue de la Consultation du CE sur le projet d'accord NAO 2011.

R.BIGO : 0.1 % de l'enveloppe est consacrée à l'égalité H/F. Le projet d'accord AO est présenté au CE pour consultation...et en cas de désaccord. Une amélioration pourrait-être proposée par M.BIGO ???

Le projet est soumis au vote : vote contre à l'unanimité.

Déclaration de la CFDT sur l'accord NAO

Pour la CFDT et ses représentants, la présentation au Comité d'Entreprise de l'accord NAO est considérée comme un délit d'entrave caractérisé à ce Comité d'Entreprise et une méprise des partenaires sociaux.

Nous ne comprenons pas comment la Direction Générale peut continuer d'ignorer les organisations syndicales, en ne respectant pas ses propres engagements sur les dates de réunions fixées lors de la première réunion comme l'impose la loi pour cette négociation.

La Direction Générale de NEXTIRAONE se trompe totalement.

Le dialogue social CFDT que nous avons toujours apporté dans notre entreprise, a permis d'obtenir des avancées significatives pour les uns et les autres. Ce qui permettait de motiver l'ensemble des salariés et ce grâce au travail collaboratif entre les parties, qui depuis ce début de l'année est réduit à

Dominique EDET

Représentant Syndical au Comité d'Entreprise

néant, voire complètement inexistant.

La CFDT a été l'une des premières organisations syndicales à faire ses propositions lors de cette négociation, tout en tenant compte de la conjoncture actuelle, qui s'inscrivaient parfaitement dans l'accompagnement des salariés pour retrouver un minimum de motivation afin d'améliorer la rentabilité de l'entreprise au deuxième semestre.

La CFDT regrette une fois de plus qu'il faudra encore une fois saisir la juridiction compétente pour obliger la Direction à négocier et à présenter un accord en bonne et due forme comme la loi et la jurisprudence l'obligent.

La CFDT demandait une augmentation générale pour tous, afin de garder un minimum de pouvoir d'achat pour toute une population, qui n'a pas vu la moindre Augmentation Individuelle depuis des années. « Les seniors, les administratifs, etc. »

D'autant plus que cette année, une partie des populations Cadre et non cadre s'est vu amputée de 40 % de leur variable qui représente une économie d'environ 1,5 Millions d'Euros pour l'entreprise.

La CFDT est choquée d'apprendre que 0,3% de cette enveloppe est déjà distribuée au sein des membres de la Direction Générale sans le moindre accord. Pendant ce temps, notre Direction Générale demande à tous les salariés de redoubler d'efforts pour atteindre le budget 2011, tout en méprisant les partenaires sociaux et les salariés que nous sommes.

8. Information sur les variables.

Reporté en août

9. Saphire : information sur le réalisé et le prévisionnel sur 2011 (ergonomie, améliorations, nouveautés).

J.DUPERRAY : Changement ce week-end de la version Saphire en v3.5.

Voir document joint

10. Information du CE sur le projet de cesser la participation de l'entreprise aux coûts de l'abonnement ADSL des salariés « nomades ».

R.BIGO : ADSL et carte 3G - La société rembourse 80% de l'abonnement ADSL dans la limite de 34€. La Direction a consulté les DRS qui ont remonté qu'il faut garder les 2 systèmes. La suppression ne se fera que pour les employés pour qui les cartes 3G suffisent.

11. Information sur le non renouvellement des locations de véhicules arrivés en fin de contrat.

R.BIGO : Une étude a été lancée sur l'utilisation des véhicules de société, et s'il s'avère que des véhicules pouvaient être réintégrés, ils seraient donnés en priorité à la place des renouvellements. De ce fait depuis le mois de Janvier, aucun véhicule n'a été renouvelé. Les renouvellements reprennent. 60 viennent d'être signés et environ 250 au total devraient être renouvelés sur l'année. La Direction indique que cela coûte cher d'entretenir un véhicule au-delà de 120000 kms conformément à notre contrat de location.

12 Information sur la couverture CPAM. assurance et Mutuelle en situation de télétravail ou d'astreinte en cas d'accident.

R.BIGO : Il n'y a pas d'accord de signé pour le télétravail.

Qu'en est t-il pour les experts du CSC qui travaillent chez eux lors des jours de fermetures exceptionnelles ?

R.BIGO : Le niveau de couverture est le même, la question est que si la personne se blesse chez elle. la CPAM risque de ne pas prendre cet incident comme un accident de travail malgré une déclaration favorable au salarié de notre Direction.

IDEM pour tous ceux qui travailleraient chez eux pour de multiples raisons, toutes aussi valables les unes que les autres et qui ne sont pas déclarés itinérants.

13. Examen en vue de la consultation sur le rapport sur la situation comparée des hommes et des femmes 2010.

Reporté en septembre

Fin de la séance du 07 juillet à 17H00